

Fontenay-sous-Bois - 7 Avril.
10 place de la Station - 4 heures.

Mon cher Georges,

Vous avez dû déjà recevoir
une dépêche envoyée de Vincennes,
ce matin, je viens vous confirmer
le décès de votre mère survenu hier
à l'hôpital Saint Antoine, à 10 h. $\frac{1}{4}$.
Le directeur prie de faire connaître
immédiatement vos intentions
relativement à la sépulture du
corps qui doit être enlevé dans
le délai maximum de 7 2 heures.

Voyez si vous avez des pièces telles
que livret de famille, acte ou
bulletin de naissance pour
rédiger régulièrement l'acte
de décès. Avisé ce matin par
les concierges, je me suis rendu
à la chambre qu'elle occupait
avant son transfert à l'hôpital,
il y a deux jours seulement,
pour tâcher de trouver quelques
papiers la concernant ainsi que
votre adresse. Je vais faire encore
quelques recherches dans mes
papiers. Il y a dans la chambre
une malle fermée; la clef se
trouve dans un porte-monnaie
qu'elle a emporté à l'hôpital.

Comme on demande le linge
nécessaire pour l'ensevelissement,
vous pourriez l'apporter pour
le cas où nous n'aurions pas
le temps de retourner 75 avenue
de la République, à Vincennes.

Vous savez, mon cher Georges,
que nous avons été très éprouvés;
ma chère femme ayant eu
trois attaques successives il y a
deux ans et par suite il lui
en est resté une hémiplegie
du côté droit.

En attendant donc votre
venue la plus prochaine possible,
recevez pour vous et votre épouse
nos sentiments affectueux

J. et L. Deherme

L. J. V. P.

Excusez-moi d'avoir emprunté
la main de ma chère petite fille,
j'aurais été incapable d'écrire.

La concierge m'a remis la
clef de la chambre.

P. S. Nous avons appris le
succès de votre ouvrage auquel
nous avons pris la plus grande
part.